



Principes directeurs et bonnes pratiques d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA)

Interdiction. En respect de la législation en vigueur concernant la protection des renseignements personnels, il est strictement interdit d'intégrer dans un outil d'intelligence artificielle (« IA ») : des informations contenant des renseignements confidentiels ou des données personnelles de quiconque y incluant du Producteur, de ses projets, des œuvres protégées par droits d'auteur et de toute propriété intellectuelle lui appartenant sauf accord écrit préalable de celui-ci.

Utilisations autorisées dans la création de contenu. L'IA générative pourra être utilisée par le Producteur selon des paramètres et outils préalablement approuvés afin d'apporter du soutien de la manière suivante et dans le cadre du projet prévu à l'entente:

- recherche d'idées et d'inspiration;
- aide à la rédaction de notes et de présentations « pitches » et de maquettes « moodboards » internes;
- correction linguistique et édition de photos ou de vidéos;
- création et adaptation de contenus pour la publicité et le marketing;
- création et adaptation de textes ou du matériel visuel; et
- création et adaptation des descriptions audios pour images et documents.

Dans tous les cas, il est strictement interdit de cloner la voix ou le visage d'un artiste (« deepfakes ») sans son autorisation écrite préalable.

Supervision et responsabilité. En cas d'utilisation de l'IA autorisée par le Producteur, il est convenu que l'IA est un outil complémentaire et d'assistance à la créativité et ne remplace en aucun cas l'expertise humaine. L'utilisateur s'engage à ce que l'ensemble des contenus générés par le système d'IA fasse l'objet d'une vérification et d'une supervision humaine rigoureuse avant toute utilisation ou transmission. L'utilisateur demeure seul et entièrement responsable de l'exactitude, de la qualité, de la légalité et des livrables fournis, comme si l'IA n'avait pas été utilisée.

PI et conformité. L'utilisateur garantit que l'utilisation de l'IA ne viole aucun droit de propriété intellectuelle, secret commercial ou réglementation relative à la protection des données personnelles. Tous livrables finaux générés avec l'assistance de l'IA appartiennent exclusivement au Producteur conformément aux dispositions en lien avec la propriété intellectuelle prévues à l'entente.

Révision. Les présents Principes directeurs pourront être révisés ponctuellement selon les changements législatifs et les besoins du Producteur.

Contact. Pour des questions concernant les Principes directeurs en lien avec l'utilisation des outils d'IA générative, n'hésitez pas à contacter Bibi Benoit, à l'adresse : bibi@groupe-entourage.com.